

portation spéciale du Royaume Uni à destination de l'Indoustan montait seulement à £24,706 000. Les États-Unis achètent plus de produits anglais que l'Inde entière, l'Allemagne guère moins.

L'ensemble de l'Empire colonial n'absorbe que pour 70 millions de louis; les pays étrangers sont de bien meilleurs clients, car ils achètent en Angleterre une masse de marchandises équivalant à 156 millions de louis.

Les colonies britanniques ont certainement joué un rôle marqué dans le développement politique et commercial de la Grande-Bretagne; mais, il a été moindre qu'on ne le suppose, les progrès similaires de l'Allemagne sont, du reste, une confirmation de cette thèse, car ses colonies actuelles sont insignifiantes.

Par contre, la prospérité générale de l'empire colonial britannique, favorisée par les apports incessants des capitaux métropolitains et par l'esprit commercial des colons, a développé dans une mesure prodigieuse les transactions commerciales.

Considérée dans son ensemble, la masse des transactions entre les colonies britanniques, le Royaume Uni et le reste du monde s'élève à 10 milliards 600 millions. Elle est donc supérieure au commerce de la France ou de l'Allemagne.

On comprend dès lors l'importance que présente ce trafic aux yeux des partisans de la Fédération impériale, d'autant plus que, la liberté commerciale aidant, la Grande-Bretagne ne prélève pour sa part ni la moitié des importations ni celle des exportations.

Il s'agit de préserver le montant du commerce actuel, qui égale dans le commerce britannique 165 millions de livres sterling, dont 70 millions ou 7,750 millions de francs pour le placement des produits britanniques en assurant un traitement privilégié aux marchandises métropolitaines. En même temps, il s'agirait de reconquérir une partie du débouché offert par les colonies au commerce étranger. Sans doute, les Anglais n'espèrent pas accaparer la totalité du commerce, qui s'effectue en dehors d'eux dans les colonies britanniques. Ils n'absorberont jamais au profit de leurs négociants et de leurs industriels les 124 millions sterling (3 milliards 100 millions de francs) de marchandises étrangères ou coloniales importées dans leurs colonies. Ni leur sol, ni leur industrie, ni même leur situation géographique ne permettent cet accaparement. Mais ils sauront

se tailler la part du lion dans les importations directes de l'étranger. Et nous ne serions pas surpris qu'à l'aide de moyens indirects, par des combinaisons d'ordre économique et même par des mesures législatives, ils ne s'efforçassent de se réserver un traitement privilégié dans l'exportation des produits coloniaux.

Le système de laisser faire et laisser passer n'a jamais été qu'un dogme répété du bout des lèvres. Il n'a trouvé en Grande-Bretagne que des adhérents convaincus de sa vertu relative. Il sera abandonné sans le moindre scrupule par le gouvernement et par la nation, dès que le système opposé de l'intervention de l'Etat paraîtra plus conforme aux intérêts de la Grande-Bretagne. L'Angleterre est la patrie de l'Acte de navigation, qui prohibait pour ainsi dire le commerce maritime sous pavillon étranger. On s'en souvient au-delà de la Manche. Les émigrants anglo-saxons, établis au Canada, dans certaines régions de l'Australie, ont fait du protectionnisme à outrance. Ils ont interdit l'émigration chinoise en Australie, dès qu'elle leur a paru gênante. On aurait déjà interdit l'immigration des ouvriers pauvres en Angleterre, si une enquête sérieuse n'avait démontré l'insignification au point de vue général du travail à prix réduit des ouvriers étrangers. Des statistiques soigneusement tenues à jour permettent de surveiller cette émigration, qui menace le salaire des citoyens britanniques. Elle sera arrêtée par des mesures restrictives aussitôt qu'elle aura pris un développement dangereux.

En un mot, les Anglais n'ont pas de principes en matières économiques: ils suivent la politique utile au pays et la changent le jour où elle devient gênante.

Si le retour complet au pacte colonial — surtaxes différentielles au profit des provenances de l'empire colonial — devient nécessaire et possible, il sera rétabli sans le moindre scrupule. On frapperait d'un droit de douane l'entrée du coton américain: malgré l'importance capitale de cette matière première pour la grande industrie britannique. Seulement le droit ne sera établi que le jour où l'Inde et l'Afrique britannique: 1o produiront assez de coton pour alimenter les filatures du Lancashire: 2o si les qualités produites correspondent aux besoins de l'industrie: 3o si les colonies offrent par mesure de réciprocité des avantages supérieures aux inconvénients

qui pourraient résulter de cette mesure.

Foin des principes! *Business is business.* — S'il faut renier Cobden et ses maximes, pour assurer à la Grande-Bretagne le monopole du trafic colonial ou les reniera pour les laines d'Australie, pour les bois du Canada; mais on maintiendra sur un pied d'égalité les phosphates du Canada et ceux d'Algérie, si le Dominion ne peut pas alimenter le marché à des prix égaux.

Des faits, pas de principes, voilà toute l'essence de la politique britannique. Il faut avouer que jusqu'à présent elle n'a pas eu lieu de s'en repentir.

Seulement, si renonçant à la politique libérale, la Grande-Bretagne constituait une Union douanière trop étroite entre le Royaume Uni et ses vastes possessions extérieures: si ces marchés étaient fermés, il faudrait bien chercher un remède et une compensation. Alors l'idée de vastes Unions douanières surgirait naturellement et spontanément dans l'Europe manufacturière, écartée ou exclue à la fois des marchés américain et britannique.

Ces Unions seraient bien difficiles à établir; mais, comme la nécessité les imposerait, on trouverait bon gré mal gré un moyen de les instituer.

Après la constitution des grands Etats viendrait celle des agglomérations de puissances et le monde aura fait un pas de plus vers l'unité économique du globe. — *Revue des Vins et Liqueurs.*

UN PEU DE TOUT

S'il existe un remède contre les maladies occasionnées par les impuretés du sang et le système nerveux débile, c'est le céleri plein blanc doré, prescrit d'une façon générale par les médecins. C'est peut-être le remède le plus remarquable que les recherches scientifiques ont pu produire. Le professeur Edward E. Phelps, docteur en médecine et en droit du collège de Dartmouth, a été le premier à ordonner le céleri plein blanc doré qui guérit radicalement dyspepsie, bile, maladie de foie, névralgie, rhumatisme, toutes maladies nerveuses et des reins.

Pour ce dernier point surtout (maladies des reins) le céleri blanc a réussi maintes fois, là où tout autre remède a failli.

En tout cas, le remède ne coûte pas cher.

Plus les breuvages que vous prenez sont légers, s'ils sont purs, plus ils sont convenables pour ce climat..... Essayez la Bière et le Porter de Labatt de London.